

Appliquer le texte constitutionnel – Maintenir les bilatérales

Berne, le 11 février 2015

Communiqué de presse

Appliquer le texte constitutionnel – Maintenir les bilatérales

Le PLR veut une maîtrise de l'immigration habile

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux soutient le Conseil fédéral dans sa démarche d'appliquer correctement le texte constitutionnel sur l'immigration de masse et de respecter la volonté du peuple. Nous soutenons également l'objectif de maintenir les accords bilatéraux qui ont reçu la confirmation du vote populaire à plusieurs reprises. Nous saluons, tout particulièrement, l'adoption définitive du mandat de négociations avec l'UE concernant la libre circulation des personnes.

Le PLR défend la mise en œuvre du texte constitutionnel et un retour rapide à une sécurité juridique. Il est également clair que nous soutenons la voie bilatérale, voie royale pour la Suisse. Les accords bilatéraux ont été acceptés et même con-firmés lors de diverses votations. Il s'agit maintenant de respecter l'ensemble des décisions populaires. Nous allons analyser la proposition de changement de loi soumise maintenant à la consultation et prendre position.

Une maîtrise habile de l'immigration

A première vue, nous soutenons deux points centraux: premièrement, la Suisse doit pouvoir limiter l'immigration. Deuxièmement, nous voulons maintenir la voie bilatérale. Le PLR est satisfait de la décision, cette fois définitive, du Conseil fédéral d'adopter un mandat de négociations concernant la libre circulation des personnes. Le président du PLR, Philipp Müller a déclaré: „les accords bilatéraux ne sont pas uniquement centraux d'un point de vue économique, mais également culturel et sociétal”.

Nous allons examiner avec soin si les interventions que nous avons déposées, visant à limiter l'immigration issue des pays tiers, sont incluses dans le projet de loi. L'immigration issue des Etats tiers est déjà plus élevée que le contingent officiellement prévu. Dans le domaine de l'asile, le PLR exige que les personnes provenant de pays sûrs puissent être rapatriées grâce à une procédure accélérée.

Améliorer l'utilisation du potentiel existant à l'interne

Nous avons besoins de conditions cadres fiables dès maintenant, nous ne pouvons pas attendre l'entrée en vigueur des modifications légales. Pour cela, nous devons faire preuve de cohésion. Le PLR tend la main pour une collaboration des partis du centre et de droite. Nos entreprises ont besoin de travailleurs. En premier lieu, nous voulons améliorer l'utilisation du

Appliquer le texte constitutionnel – Maintenir les bilatérales

potentiel de main d'œuvre existant à l'intérieur du pays, par exemples les femmes et les seniors. Pour ce faire, il faut rapidement mettre en œuvre l'initiative du même nom. L'économie doit aussi continuer d'avoir la liberté de pouvoir engager des spécialistes issus de l'étranger. C'est ainsi que nous garantirons l'innovation.

Le PLR s'attend également à ce que l'accord de libre circulation des personnes existant soit appliqué de manière encore plus cohérente en utilisant les mesures d'accompagnement. Le PLR l'a déjà démontré [en 2011](#).

Liberté, cohésion et innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

- › Philipp Müller, président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79
- › Isabelle Moret, vice-présidente du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 332 08 23
- › Christian Lüscher, vice-président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 355 37 52
- › Raphaël Comte, conseiller aux Etats, 079 598 56 53
- › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48